

Accompagnement VAE

MAJ avril 2024



La VAE ou validation des acquis de l'expérience

C'est obtenir une certification grâce à son expérience. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

<https://vae.gouv.fr/>

Article R6423-3 du code du travail

Pour les DEAES, DEAS, DEAP informations :

<https://www.asp-public.fr/validation-des-acquis-de-lexpérience-vae-dans-le-domaine-sanitaire-et-social>

LC Conseil RH vous propose un accompagnement personnalisé à chacune des étapes :

- Identification du certificateur et élaboration du dossier de recevabilité,
- Rédaction du livret 2,
- Préparation à l'oral

... en fonction de votre besoin.

L'accessibilité à la VAE évolue vite, des expérimentations via France VAE sont en cours jusqu'en avril 2024. Les données ci-dessus peuvent avoir été modifiées.

Prérequis

Les prérequis de la VAE : 1607 heures minimum d'expérience professionnelle **en lien avec le diplôme visé**

Public concerné

Toute personne souhaitant valoriser son expérience professionnelle pour valider une qualification inscrite au RNCP

Accessibilité des personnes en situation de handicap.

Quelle que soit la nature de votre handicap, une solution pourra être proposée.

Contact

Celine.larquetoux@lc2rh.com

0670734339

www.lcconseilrh.com

Distanciel via TEAMS

Rendez-vous en présentiel :

Open Tourism Lab

160 Allée Frédéric Desmons - 30000 NIMES

Numéro de déclaration d'activité 733107958 31 effectuée auprès de la préfecture de région de Midi-Pyrénées - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Démarche et formules

- Prise de contact

Un premier rendez-vous téléphonique initial et gratuit permet d'identifier si la VAE est la démarche adaptée à votre situation.

- Accompagnement phase recevabilité (1H)

Un entretien d'1H, en Visio ou en présentiel, pour vous accompagner à la constitution du dossier de recevabilité

- Accompagnement rédaction livret 2

Plusieurs formules possibles en fonction de votre autonomie : 4H / 6H / 8H / 10H

Des entretiens d'1H, en Visio ou en présentiel, régulièrement espacés dans le temps.

Prérequis : Être en possession d'une notification de recevabilité positive – démarrage possible dès la recevabilité

- Préparation à l'oral (2H)

2 entretiens d'1H permettant d'appréhender les enjeux d'un jury et de préparer cet exercice

Prérequis : Avoir transmis son livret 2 au certificateur

Possibilité d'accompagnement collectif au sein d'une structure – Modalités à ajuster en fonction du besoin – Me contacter

Contenu - Moyens

Vous trouverez :

Un accompagnement sur la base d'entretiens au cours desquels l'exploration du parcours est abordée, les compétences professionnelles, les situations, les missions sont explicitées.

De nombreuses lectures et relectures critiques du dossier, une aide à la mise en mots et à la valorisation de votre parcours.

Outils :

- Le référentiel de compétences du diplôme visé,
- Les attendus du certificateur,
- Tout support permettant l'exploitation et la valorisation du parcours professionnel

Prix : En fonction de la formule choisie sur la base de 120 € HT / H
L'accompagnement post-recevabilité et la préparation à l'oral sont finançables par le CPF

*Exemple Formule 10 H : 1200 € HT / 1440 € TTC
(1h recevabilité offerte + 8h livret 2 + 2h oral)*

Durée : Plusieurs mois - un **travail personnel conséquent**

Indicateurs 2021/2022

26 personnes accompagnées

Taux de réussite : 58% validation totale / 21% validation partielle

100% validation totale sur le diplôme d'AES

Indicateurs 2023

24 personnes accompagnées (DEAS – DEAP)

7 en attente d'oral – 8 en cours de rédaction

Taux de réussite : 72% validation totale et partielle